

Crédit en compte courant

Votre entreprise doit faire face à un manque de liquidités à court terme? Le crédit en compte courant vous permet d'y remédier. Votre compte d'affaires se voit associer une limite de crédit utilisable de manière flexible, ce qui vous permet de gérer au mieux votre trésorerie.

Vos besoins

Vous devez faire face à un manque de liquidités à court terme.

Avantages

- Accroissement de la marge de manœuvre en matière de liquidités
- Gestion optimale de votre trésorerie grâce à la possibilité d'utiliser le crédit de manière flexible
- Paiement d'intérêts et de commissions uniquement sur le montant du crédit effectivement utilisé

Taux d'intérêt

- Variable (communiqué sur demande)
- Ajustable à tout moment en fonction de l'évolution des marchés monétaire et des capitaux
- Possibilité de réduire le taux d'intérêt via le dépôt de sûretés, sous la forme d'un dépôt-titres par exemple

Conditions

- Durée: illimitée
- Montant minimum: 100 000 CHF
- Pas de montant maximum
- Dénonciation par l'une des parties possible à tout moment
- Commission trimestrielle de 0,25% sur le solde le plus élevé
- Bouclement trimestriel (fin mars, fin juin, fin septembre et fin décembre)
- Intérêts et commissions débités directement du compte d'affaires à la fin du trimestre

Remarque

Produit proposé en francs suisses et dans toutes les monnaies étrangères courantes.

Plus d'informations

www.cler.ch/financement